

Make-A-Wish
RÊVES D'ENFANTS

48 HEURES VÉLO

Jeu Concours

Recueillez \$1,500 sur votre page de collecte de fonds individuelle du 48-HEURES VÉLO sur le site d'inscription avant le 15 septembre à 23h59 HNE pour courir la chance de gagner l'un (1) des cinq (5) prix Sony.

DURÉE:

Le concours se termine le 15 septembre, 2023 à 23 h 59 HNE. Tous les dons effectués depuis le début de votre inscription seront comptabilisés dans le total final.

ADMISSIBILITÉ:

Les participants doivent atteindre \$1,500 sur leur page de collecte de fonds à l'adresse www.48hourride.ca avant le 15 septembre, 2023 à 23h59 HNE. Il est interdit aux employés, aux représentants et aux agents du commanditaire du concours, des fournisseurs du prix et de leurs sociétés affiliées, de leurs filiales, de leurs sociétés apparentées, de même qu'aux membres du ménage (avec ou sans lien de parenté) ou à la famille immédiate des parties du concours, de participer au concours.

LE PRIX:

Cinq (5) prix individuels fournis par Sony comme indiqué ci-dessous :

- 2 x XP500 Wireless Speakers valued at \$449.99 each
- 2 X XM5 Wireless Noise Cancelling Headphones valued at \$499.99
- 1 x 2.1 ch soundbar with wireless subwoofer valued at \$399.99

Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le prix doit être accepté tel qu'offert et ne peut être substitué, réclamé ou échangé contre de l'argent, un crédit ou un autre prix, sauf à la seule discrétion des commanditaires de prix. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé si le prix n'est pas réclamé. La réclamation du prix peut être soumise aux conditions du commanditaire de prix.

Le prix est soumis à toutes les modalités et conditions énoncées par le commanditaire du prix et sera livré au gagnant confirmé directement du bureau de Make-A-Wish | Rêves d'enfants à l'adresse fournie après que la personne gagnante potentielle ait été contactée avec succès et informée de son prix et se soit entièrement conformée au présent règlement du concours.

L'expédition du prix se fait sans assurance et ni le commanditaire du concours ni aucune des parties exonérées n'assumera quelque responsabilité que ce soit pour un prix perdu, endommagé ou mal acheminé.